

Secrétariat Uniterre

Av. du Grammont 9

1007 Lausanne

Tél : 021 601 74 67

Fax : 021 617 51 75

info@uniterre.ch

www.uniterre.ch

A la presse agricole

Lausanne, le 14 juillet 2008

Communiqué de presse

Uniterre ne peut plus accepter que le prix des céréales indigènes soit fixé sur la base de quelques pourcents qui sont importés. Et que ces prix ne soient pas en adéquation avec nos réalités socio-économiques.

Cet hiver, Uniterre a soutenu la variante de réforme du système de protection à la frontière pour les céréales panifiables proposée par la FSPC et s'est opposé à celle de l'OFAG. Sur le fond par contre, Uniterre estime qu'il faut changer de paradigme et fixer nos prix en fonction de nos réalités socio-économiques. Nous ne pouvons nous satisfaire du fait que le prix mondial, prix artificiel, soit la base sur laquelle notre prix indigène se réfère.

Nous avons également constaté que le fonctionnement actuel de fixation de la taxe à la frontière pour les fourragères n'est de loin pas satisfaisant. Il n'est plus adapté à la volatilité toujours plus grande des marchés internationaux.

Le prix de nos céréales panifiables et fourragères doit être réévalué si nous souhaitons encore avoir des grandes cultures en Suisse et une agriculture diversifiée.

Aujourd'hui, le prix de deux kilos de blé suisse équivaut au prix d'un litre de pétrole. Ce n'est plus tenable. Combien de temps cela va-t-il encore durer avant que les producteurs soient amenés à brûler du blé pour faire fonctionner les séchoirs à maïs ?

En ce qui concerne les panifiables, une hausse du prix n'aurait quasi pas de conséquence sur le prix au consommateur ; si les autres acteurs de la filière ne décident pas de grossir leur marge. **Nous estimons que l'objectif à atteindre est de 100.-/dt de blé.**

En ce qui concerne les fourragères, il faut définitivement nous mettre d'accord avec les acteurs de la filière viande, notamment **Suisseporcs et Gallo Suisse**. Nous avons l'intention de les rencontrer prochainement. L'objectif est de voir **quel serait l'effet sur la viande d'un prix de la fourragère à 70.-/dt.**

Nous croyons à la qualité de nos céréales ; un prix rémunérateur, se justifie. C'est lui qui garantira le maintien d'une production indigène de qualité, répondant à des normes strictes. Nous allons nous engager ces prochains mois dans cette optique. Nos commissions grandes cultures et viande sont déjà à pied d'œuvre. Toute personne désirant s'engager dans cette optique peut prendre contact avec le secrétariat d'Uniterre.

Les moissons sont une période propice aux rencontres entre producteurs. Nous souhaitons que ceux-ci commencent à discuter entre eux de ces idées et nous soumettent leurs réactions.

Contacts presse : Pierre-André Tombez, Président Uniterre 079 634 54 87 / Valentina Hemmeler Maïga, secrétaire syndicale, 021 601 74 67 ou 079 672 14 07